



CONTRAT DE LOCATION DE SALLE

Par les présentes,
Loire Forez agglomération,
17 boulevard de la Préfecture 42600 Montbrison
Représentée par son Président, Christophe BAZILE

Accepte la demande de location formulée par

M./Mme/Raison sociale : *Les randonneurs du plateau Casadeen*

Adresse : *Route de Craponne 43500 St Victor/Arlanc*

Téléphone : *06 47 52 37 03*

Fax :

Courriel : *stando43000@gmail.com / rando43.fr*

Représenté par M./Mme *Jickes Jean Marie*

Il est entendu que Loire Forez proposera en location :

- Salle hors sac du col de la loge

Dates et horaires de la manifestation :

- Le dimanche 19 mai 2024

Objet de la réservation :

Au prix total de : 200€ par jour sous réserve de matériel manquants ou détériorés. En cas de dégradation du matériel, celui sera facturé par LFa.

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le Règlement intérieur des salles dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le Locataire a obligation de fournir, annexée au présent contrat, une attestation d'assurance.

Le Règlement intérieur des salles, annexé au présent contrat de location, aura valeur contractuelle.

La réservation de la salle n'est effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat.

Fait à Montbrison, le *16/4/24*, en deux exemplaires,

Pour le locataire,

Pour Loire Forez agglomération,

Signature et mention « lu et approuvé »

lu et approuvé